

**Événement parallèle à la 45e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
"Droits de l'homme et mécanismes juridiques en Colombie : une attention particulière à la
situation de la profession d'avocat"**

Lundi, 21 septembre 2020

Organisateurs : Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) et Observatoire International des Avocats en Danger (OIAD).

Durée : 1'5 heures. 10:00am (heure Colombie) 17:00pm (heure Espagne)

Plateforme virtuelle : Teams

Contexte

Depuis la signature de l'accord de paix le 24 novembre 2016, plus de 350 leaders sociaux ont été tués. Dans ce contexte, il est inquiétant qu'aucune solution politique ne soit en vue et qu'aucun changement dans le fonctionnement du système judiciaire ne donne confiance dans la rapidité et l'efficacité des enquêtes sur les crimes qui se produisent en permanence. Cela inclut les massacres de jeunes qui ont récemment secoué l'opinion publique nationale et étrangère.

Les preuves empiriques basées sur l'observation, la documentation et l'analyse des violations systématiques nous montrent qu'il existe de multiples causes interdépendantes qui finissent par configurer une société avec un degré inacceptable de conflit social et politique. Pour cette raison, la situation de risque à laquelle sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme en Colombie constitue une préoccupation majeure qui mérite une attention particulière de la part des personnes et entités qui font suivent la situation et constate que, en effet, la persistance de la violence présente de multiples facteurs qui contribuent à la pérenniser.

Dans ce contexte, le travail effectué par les personnes et les groupes qui font un travail juridique et qui opèrent souvent au niveau de la société civile est essentiel pour promouvoir le respect de la loi, la lutte contre l'impunité et l'accès à la justice des victimes de graves violations des droits de l'homme. Tout en faisant face aux situations de persécution, d'harcèlement de la part des acteurs non étatiques ou d'actes d'espionnage illégal par les forces publiques.

En outre, il faudrait aussi signaler d'autres situations comme les tentatives continues de discréditer le travail de la Cour Suprême de Justice lorsqu'elle mène l'enquête dans l'affaire 52.240 contre M. Alvaro Uribe et M. Alvaro Hernan Prada. Ou la remise en cause des instances judiciaires et extrajudiciaires prévues par le Système Intégral de Vérité, Justice, Réparation et Non-répétition établie par les Accords de Paix.

Cela nous amène nécessairement à écouter ceux qui, dans la sphère publique ou privée, déploient des efforts constants pour assurer l'accès à la justice des victimes et le respect du principe de légalité. À cette fin, ces acteurs clés exigent le respect des obligations signées par la Colombie aux niveaux national, régional et international.

Objectifs

- ✓ Discuter de l'état du système judiciaire dans le pays et en particulier des garanties qui existent pour permettre aux juges, aux procureurs et aux avocats d'exercer leurs fonctions professionnelles sans intimidation, entrave, harcèlement ou ingérence indue ;
- ✓ Fournir des témoignages et des expériences sur l'impact des violations systématiques des droits de l'homme en termes d'accès à la justice;
- ✓ Établir un dialogue sur les aspects prioritaires qui devraient fixer le programme politique et législatif du gouvernement afin de favoriser le fonctionnement d'une justice libre et impartiale et la sécurité de toutes les parties impliquées dans un processus judiciaire.

AGENDA		
Sujet	Heure Bogotá	Délégué
Ouverture	10:00	Observatoire International d'Avocats en Danger (Moderateur)
La protection des droits de l'homme contre l'impunité. Les clés pour comprendre les difficultés rencontrées par la justice		Franklin Castañeda Président du Comité de la Fondation pour la solidarité avec les prisonniers politiques Membre de la Commission nationale pour les garanties de sécurité
Le paradigme de la justice réparatrice et le rôle du PEC dans la construction de la paix.		Patricia Linares Présidente et juge de la section d'appel de la Juridiction Spéciale pour la Paix
Analyse des facteurs qui limitent ou empêchent le libre exercice de la profession, y compris les déclarations faites par les organismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme (Système Interaméricain et Nations Unies)		Reinaldo Villalba Président du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo Vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme Ana María Rodríguez Comission Colombienne de Juristes
Aspects prioritaires à prendre en compte par les acteurs nationaux et		Intervenants + tour de parole

internationaux Intervenants + tour de parole		
Clôture	11:30	Représentant de l'Observatoire International des Avocats en Danger